

de Verdun : c'est une œuvre toute du XIV^e siècle, formulée avec une noble fermeté. La commune de Saint-Loup a tout ce qu'il faut pour entretenir et orner ses monuments : c'est une des plus riches du département, et ses ressources communales sont immenses ; mais, comme aspect, il ne faut chercher ici ni les doux abris de Palleau, ni le panorama de Bragny, ni les grandes et solennelles lignes des alentours de Gergy, ni la délicieuse vallée d'Écuellen. C'est un assez bon pays, où l'agriculture est intelligente et prospère ; ce n'est pas un splendide paysage. La civilisation et l'agriculture auront beau enrichir Saint-Loup, jamais elles ne lui rendront les éléments de fortune et l'importance qu'il a perdus depuis la destruction du château de la Salle et la suppression de l'abbaye de Maizière.... Et, de ce pas, je rentre dans le silence de mon humble et vieille demeure, à l'ombre de la Malleroye.

Je n'ai fait qu'effleurer les paysages et les monuments de quelques villages choisis sur la rive gauche, et surtout sur la rive droite de la Saône, dans le canton de Verdun-sur-le-Doubs. Ces notes, si incorrectes et si succinctes qu'elles soient, suffiront à prouver combien notre département est beau et varié dans toutes ses parties, et à faire comprendre aux riches habitants du canton de la Chapelle-de-Guinchay, que toute la pompe, toute la fortune, toutes les splendeurs de Saône-et-Loire ne sont point limitées dans leurs magnifiques alentours.

Dans le cours de ce chapitre, j'ai appelé l'attention sur la belle église d'Allerey, véritable reflet de l'architecture et de la décoration italiennes, et sur la grave basilique de Ciel, toutes les deux gloires monumentales du magnifique canton de Verdun.

Hélas ! je dois expier amèrement ces éloges pourtant si légitimes. Pourquoi suis-je forcé de blâmer les ordonnateurs d'additions ignorantes qui souillent ces deux édifices et jettent